

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 JUIN 2026**

**Délibération n°2026.06.176**

**Désignation des représentants de GrandAngoulême à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)**

**LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 29 mai 2026

**Secrétaire de Séance**: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

**Excusé(s)**: Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026\_06\_176a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 18/06/2026

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.06.176**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION  
DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE (AVUF)**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES  
POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

Fort de près de 6 000 étudiants, GrandAngoulême se positionne comme un des principaux Pôle d'Enseignement Supérieur de proximité - hors site universitaire de plein exercice - de Nouvelle Aquitaine. Le secteur de l'image est une filière qui constitue un vecteur fort de croissance et d'attractivité du territoire. Néanmoins, il demeure des enjeux importants en matière d'enseignement supérieur qui ont été présentés dans le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI): consolider et structurer des filières de formation locales répondant aux besoins économiques du territoire (dont l'industrie), implanter un lieu « totem » de type Maison des Etudiants, amplifier le taux de poursuite d'étude des bacheliers, soutenir la qualité de l'accueil et de la vie étudiante...

L'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) regroupe 102 collectivités locales qui interviennent en soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur sur leur territoire et cherchent à améliorer l'efficacité de ce soutien. Parmi ses adhérents on compte notamment la Métropole de Metz à la présidence de l'association ou encore Nice Métropole, l'agglomération de Roanne ou bien des villes telles que Le Havre, Poitiers, Marseille ou Toulon.

L'Association se compose des membres adhérents et de membres associés.

Sont membres les communes ou les établissements publics intercommunaux ayant compétence en matière d'enseignement supérieur, représentés par leur maire, leurs présidents ou par toute personne qu'ils désigneront.

Sont membres associés, sans droit de vote, toute collectivité territoriale ou tout organisme public ou privé concerné par l'objet de l'Association et dont la participation est acceptée par le Conseil d'Administration.

Il convient de désigner un représentant de GrandAngoulême à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

**L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour le vote à main levée,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026\_06\_176a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 18/06/2026

**Je vous propose :**

**DE DESIGNER** Monsieur Gilbert PIERRE-JUSTIN comme représentant titulaire de GrandAngoulême à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et Madame Hélène GINGAST représentante suppléante.

<b>Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026\_06\_176a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 18/06/2026